



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
 Sous-Bassin Hydrographique de la MEUSE AVAL

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :

aide Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des communes de la Province de Liège

INIVEP Intercommunale Namuroise de Services Publics

PASH DRESSE PAR :
 La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)
 Par délégation pour délivrance de copie conforme,
 Richel CORNELIS, Vice-Président du Comité de Direction
 Jean-Luc MARTIN, Président du Conseil d'Administration
 Marc-Luc LEDURIE, Conseiller, S.P.G.E.

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA MEUSE AVAL
 Namur, le 4-05-2006

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme
 Le Ministre-Président

Benoit LUTGEN **Elio Di Rupo**

Feuille n° 47/49 Echelle : 1/10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT
 Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)
 habitat ou équip. communautaire aménagement diffus loisir activité indus. ou artisanale

de moins de 2.000 EH (Ib)
 habitat ou équip. communautaire aménagement diffus loisir activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome
 Assainissement autonome (II)
 habitat ou équip. communautaire aménagement diffus loisir activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome communal (Iib)
 habitat ou équip. communautaire aménagement diffus loisir activité indus. ou artisanale

Assainissement transitoire (III)
 habitat ou équip. communautaire aménagement diffus loisir activité indus. ou artisanale

Zone urbanisable au PDS (*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin (*) PDS : plan de secteur

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux
 existant adjudgé ou en construction à réaliser

Station de pompage

Collecteur sous pression
 Collecteur gravitaire
 Egoût sous pression
 Egoût gravitaire

Cas particuliers
 A diagnostiquer - A rénover
 Fosse ou aqueduc transportant des eaux usées
 Eau de surface ayant fonction de collecteur
 Canalisation spécifique en assainissement autonome
 Canalisation d'eau claire existante
 Canalisation d'eau claire à réaliser

TRAITEMENT DES EAUX USEES
 Station d'épuration
 Station publique existante adjudgé ou en construction à réaliser
 Station à statut particulier privé à déclasser

AUTRES PROBLEMATIQUES
 Démargement - Exhaure
 Station de pompage
 Bassin d'orage existant adjudgé ou en construction à réaliser

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE
 Eau souterraine (Mise à jour : 1/10/2002)
 Captage public
 Zones de protection de captage arrêtées et Galeries de Hesbaye
 Prévention rapprochée (Ia)
 Prévention éloignée (Ib)
 Surveillance (II)

Eaux de surface (Mise à jour : 01/06/2002)
 Navigable 1er catégorie 2ième catégorie
 3ième catégorie non classé Cours voûté

Zone de baignade (Mise à jour : 14/06/2004)
 Point ou zone de baignade
 Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)
 Natura 2000

Limite naturelle :
 Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGTLP
 Plan de secteur (Mise à jour : 01/11/2004)
 Les zones ci-dessous indiquent les différents régimes d'assainissement autorisés de la base de données des plans de secteur.
 Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH n'engagent ni leur responsabilité de la DGTLP.
 L'utilisation de nouvelles données de plans IGN peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative
 Limite communale

SOURCE IGN
 Fond de plan IGN (Mise à jour : 01/10/2000)
 40/1 Limite de planches IGN (1/10.000)
 Remarque : le document peut présenter des fonds de plan établis à différentes époques et selon différentes techniques.
 Autorisation de reproduction : convention T3 03394

Origine des données cartographiques : MRW-DGRNE - MRW-DGTLP - IGN
 Traitement des données : OGA et SPGE

